LE SITE BPADVANCEDMOBILITYLIMITED.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site propose d'investir dans les bornes électriques. Ce produit plait beaucoup aux escrocs au vu du nombre de sites frauduleux découverts. Il a été usurpé le nom d'une importante société qui ne vendra JAMAIS de produits aux particuliers. Mais le nom est rassurant. Il est à noter que le site à 17 jours à la date de publication de nos recherches. La performance est vraiment stupéfiante !

Le site internet

Il a été créé le 02/04/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/bpadvancedmobilitylimited.com

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 89 70 63 29

Il s'inscrit dans une série intéressante :

citadel-france.com	01 89 70 61 78
conseilsadmin.com	01 89 70 62 44
bpadvancemobilitylimited.com	01 89 70 63 29
conseilsadmin.com	01 89 70 63 61
conseilsadmin.com	01 89 70 65 15

Le numéro 07 57 94 75 17

Il s'inscrit dans une série intéressante :

hellobank-online.com	07 57 94 71 07
bpadvancemobilitylimited.com	07 57 94 75 17
bpadvancemobilitylimited.com	07 57 94 79 14
lfde-gestion.com	07 57 95 33 37

Le numéro 07 57 94 79 14
Le numéro 44 20 71 70 63 78

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Thomas PERRIN
- M. Eric LAMBERT

Les produits

Il est proposé d'investir dans des bornes électriques. Nous publions la "belle plaquette" de présentation :

https://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2024/04/La-plaquette-de-presentation-du-site-bpadvancemobilitylimites.pdf

Cette arnaque est née de la publicité que fait la société BP autour des bornes électriques ! A titre d'exemple nous publions un lien et ce n'est pas le seul sur le sujet :

https://www.bp.com/en/global/corporate/news-and-insights/reimagining-energy/advanced-mobility-trends.html

Les règlements

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 2823 3000 0175 2695 0796 314
La société DATAGROWB
La société RCGT
La société B.B.J TP

Les informations juridiques

Il a été usurpé l'identité de la société BP. Elle est totalement étrangère à cette arnaque.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.